



TONNER DRONES

Société Anonyme

1 Avenue Alexandre Pascal

06400 Cannes

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 28 juin 2024 résolution n° 8

TONNER DRONES

Société Anonyme

1 Avenue Alexandre Pascal

06400 Cannes

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 28 juin 2024 résolution n° 8

À l'Assemblée Générale de la société TONNER DRONES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 12 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de tel sorte que la valeur nominale soit réduite jusqu'à 0,0125 € étant précisé que la réduction du capital sera en tout état de cause réalisée dans la limite du montant des pertes dont la Société dispose au jour où cette autorisation est mise en œuvre et des seuils légaux et réglementaires s'agissant du capital social, et notamment du montant nominal prévu à l'article L. 242-2 du Code de commerce.

Dijon, le 7 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodéc



Loïc VALICHON